

Calendriers scolaires 2014-2015, 2015-2016, 2016- 2017

Année 2014 - 2015

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire des enseignants*	vendredi 29 août 2014		
Rentrée scolaire des élèves	lundi 1er septembre 2014		
Vacances de la Toussaint	samedi 18 octobre 2014 lundi 3 novembre 2014		
Vacances de Noël	samedi 20 décembre 2014 lundi 5 janvier 2015		
Vacances d'hiver	samedi 7 février 2015 lundi 23 février 2015	samedi 21 février 2015 lundi 9 mars 2015	samedi 14 février 2015 lundi 2 mars 2015
Vacances de printemps	samedi 11 avril 2015 lundi 27 avril 2015	samedi 25 avril 2015 lundi 11 mai 2015	samedi 18 avril 2015 lundi 4 mai 2015
Vacances d'été**	samedi 4 juillet 2015		

Année 2015 - 2016

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire des enseignants*	vendredi 28 août 2015		
Rentrée scolaire des élèves	lundi 31 août 2015		
Vacances de la Toussaint	samedi 17 octobre 2015 lundi 2 novembre 2015		
Vacances de Noël	samedi 19 décembre 2015 Lundi 4 janvier 2016		
Vacances d'hiver	samedi 13 février 2016 lundi 29 février 2016	samedi 6 février 2016 lundi 22 février 2016	samedi 20 février 2016 lundi 7 mars 2016
Vacances de printemps	samedi 16 avril 2016 lundi 2 mai 2016	samedi 9 avril 2016 lundi 25 avril 2016	samedi 23 avril 2016 lundi 9 mai 2016
Vacances d'été**	samedi 2 juillet 2016		

Année 2016 - 2017

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire des enseignants*	vendredi 31 août 2016		
Rentrée scolaire des élèves	lundi 1 ^{er} septembre 2016		
Vacances de la Toussaint	Mercredi 19 octobre 2016 jeudi 3 novembre 2016		
Vacances de Noël	samedi 17 décembre 2016 Mardi 3 janvier 2017		
Vacances d'hiver	samedi 18 février 2017 lundi 6 mars 2017	samedi 11 février 2017 lundi 27 février 2017	samedi 4 février 2017 lundi 20 février 2017
Vacances de printemps	samedi 22 avril 2017 mardi 9 mai 2017	samedi 15 avril 2017 mardi 2 mai 2017	samedi 8 avril 2017 lundi 24 avril 2017
Vacances d'été**	jeudi 6 juillet 2017		

(*) Deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, seront dégagées, avant les vacances de la Toussaint, afin de permettre de prolonger la réflexion engagée lors de la journée de prérentrée.

(**) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session
Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.